

6^{es} Journées scientifiques européennes
du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers de France

LES PRATICIENS DE L'URGENCE EN SITUATION D'EXCEPTION

22-24 avril, Pont du Gard

Parmi les 250 000 sapeurs-pompiers de France, 5 % d'entre eux sont issus d'une profession de santé. Médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues et vétérinaires de sapeurs-pompiers interviennent ainsi partout en France comme à l'étranger.

Plus de 500 d'entre eux se retrouvent, avec leurs partenaires de l'urgence, pour leurs 6^{es} Journées scientifiques européennes. Trois jours pour renforcer leurs connaissances scientifiques et opérationnelles, échanger sur les bonnes pratiques et faire le point sur l'actualité de l'organisation des secours d'urgence aux personnes.

Le fil rouge 2015 : « les secours en situation d'exception »

Un thème qui revêt une résonance toute particulière non seulement au regard du département d'accueil de ces Journées, base de l'hôpital de campagne projetable de la sécurité civile, l'ESCRIM, déployé à cette occasion. Mais aussi face à la récurrence des catastrophes naturelles et humanitaires ainsi qu'à la menace terroriste. A chaque fois, les sapeurs-pompiers et leur service de santé et de secours médical sont partie prenante, voire en première ligne, des dispositifs d'urgence.

➔ *Conférences et ateliers : la coopération entre les services lors des attentats de janvier ; la gestion des grands rassemblements ; les trente ans de l'ESCRIM...*

L'actualité : l'organisation du secours d'urgence aux personnes

En octobre dernier, les urgentistes sapeurs-pompiers et les hospitaliers ont reçu pour feuille de route d'améliorer la qualité du service rendu, clarifier les missions, favoriser la coordination et la complémentarité des moyens. Ensemble, ils ont élaboré des propositions communes, reprises dans un projet de circulaire interministérielle dont la parution est attendue de manière imminente. D'autres chantiers sont à poursuivre, dont l'amélioration du pilotage du dispositif, la gestion des missions d'assistance aux populations, les actions de prévention auprès du grand public...

➔ *Allocution du président de la FNSPF ; Conférence d'actualité sur le secours d'urgence aux personnes.*

A noter ! Conférence de presse au Pont du Gard, jeudi 23 avril, à 16H
Au programme : synthèse des Journées, point d'actualité et les 30 ans de l'Escrim.

Retrouvez ces journées sur www.pompiers.fr /  @pompiersfr

CONTACTS

FNSPF : Marie-Hélène CHALS
06 24 89 50 76 / mh.chals@pompiers.fr

SDIS 30 : Lt-colonel Sébastien PALETTI
06 22 50 46 79 / s.paletti@sdis30.fr



Les temps forts

Mercredi 22 avril

→ INAUGURATION (18h)

Seront notamment présents le colonel Eric Faure, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, le colonel Christian Simonet, directeur du service départemental d'incendie et de secours du Gard, le médecin-colonel Jean Blanchard, médecin-chef du service départemental d'incendie et de secours du Gard, le docteur Alexandre Pissas, 1^{er} vice-président du conseil départemental du Gard et M. William Dumas, président de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard.



→ LES TRAUMATISÉS SÉVÈRES

Le clin d'œil du Gard : les blessures en tauromachie (17h30)

La tauromachie occupe une place importante dans la vie sociale et culturelle du département du Gard. Les particularités des blessures par cornes de taureaux et de leur prise en charge sont liées à la corne, mais aussi au type de tauromachie (espagnole, portugaise...) et au contexte (corrida ou course camarguaise). Il n'existe pas d'enseignement universitaire de « chirurgie taurine », la formation se fait essentiellement par compagnonnage...

Jeudi 23 avril

→ ACTUALITÉ : Organisation du secours d'urgence aux personnes et avancées statutaires (11h)

Depuis 2008, des progrès importants ont été accomplis pour améliorer la coordination entre les urgentistes sapeurs-pompiers et les hospitaliers dans l'organisation du secours d'urgence aux personnes et de l'aide médicale urgente, grâce à l'instauration des départs réflexes et de la réponse graduée (secouriste, infirmier, médecin) des sapeurs-pompiers, dans le cadre du *Référentiel commun Sdis-Samu*. Mais progressivement, le dialogue s'est grippé, ralentissant, voire stoppant les avancées voulues dans nombre de départements alors que la population, en même temps, sollicite plus que jamais les services d'urgence, les sapeurs-pompiers en tête. En octobre dernier, les urgentistes sapeurs-pompiers et les hospitaliers ont reçu pour feuille de route d'améliorer la qualité du service rendu, clarifier les missions, favoriser la coordination et la complémentarité des moyens. Ensemble, ils ont élaboré des propositions communes, reprises dans un projet de circulaire interministérielle dont la parution est attendue de manière imminente. D'autres chantiers sont à poursuivre, dont l'amélioration du pilotage du dispositif, la gestion des missions d'assistance aux populations, les actions de prévention auprès du grand public



→ OPERATIONS EXTERIEURES ET COOPERATION INTERSERVICES

Les 30 ans de l'ESCRIM (14h)

L'hôpital de campagne projetable de la sécurité civile, l'ESCRIM fête cette année ses 30 ans. L'Élément de sécurité civile rapide d'intervention médicale est né sur le terrain d'opération le 19 septembre 1985 lors du séisme de Mexico. Créée à l'initiative du SDIS du Gard et supporté dans un premier temps par le conseil général du Gard, l'ESCRIM s'appuie aujourd'hui sur le SDIS du GARD et l'UIISC 7 et est composé de plus de 70 sapeurs-pompiers et personnels militaires. Il est devenu l'un des fers de lance du dispositif français à l'étranger en cas de catastrophes naturelles, qu'il s'agisse de séisme (de l'Arménie en 1988, à Haïti en 2010), de tsunamis (Sumatra, 2005), ou de situations de guerre comme à Brazzaville (1997), au Kosovo (1999) ou au Sri Lanka (2009). L'ESCRIM est une unité totalement autonome dotée d'un bloc chirurgical, projetable 24h/24, autonome sur 15 jours et d'une capacité pouvant aller jusqu'à 100 lits d'hospitalisation. **Bon à savoir ! L'Escrim sera déployée sur le site même des Journées Secours sante, dans le cadre de son exercice annuel. Une visite commentée de l'hôpital de campagne est proposée aux médias le jeudi 23 avril à 16 h.**

➔ OPERATIONS EXTERIEURES ET COOPERATION INTERSERVICES

La coopération entre les sapeurs-pompiers et les services de polices lors des événements de janvier 2015 (17h)

La gestion des attentats en janvier dernier et les grands rassemblements organisés partout en France, de manière spontanée ou organisée, ont nécessité une coopération interservices exceptionnelle entre forces de l'ordre, urgentistes, et associations de sécurité civile. Retour sur ces événements qui ont secoué la France et le monde.

Vendredi 24 avril



➔ LES GRANDS RASSEMBLEMENTS VUS PAR CHACUN DES ACTEURS

ASO (Tour de France), sapeurs-pompiers, la Croix Rouge, ministère de l'Intérieur (10h30-12h45)

De plus en plus d'évènements rassemblant plus de 5 000 participants, sont organisés en France. Dans le Gard, par exemple, pas moins d'une dizaine de grands rassemblements est organisé chaque année : les férias de Nîmes (de Pentecôte et des Vendanges), d'Alès, le pèlerinage de Santa Cruz, le salon des nautiques au Grau du Roi... Ces grands rassemblements sportifs, culturels, professionnels, festifs imposent, par l'engouement qu'ils suscitent, de prévoir des plans d'organisation en adéquation avec la fréquence et la gravité des problèmes de santé rencontrés. Comment s'organise les divers acteurs du dispositif prévisionnel des secours (DPS), des sapeurs-pompiers aux associations de sécurité civile ?

Tout au long des Journées Secours Santé... des ateliers pratiques :

- Accouchements inopinés
- Mort violente
- Les nouveaux animaux de compagnie
- Utilisation des chiens de recherche dans les inondations....

Bon à savoir !

➔ Les présentations et synthèses des conférences sont à retrouver dans le Hors-série du magazine *Sapeurs-pompiers de France*

➔ Pour suivre les Journées : www.pompiers.fr

 @pompiersfr

 @pompiersdugard

Les partenaires de ces Journées



Le SSSM, Service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers

Les effectifs

Représentant 5% des effectifs de sapeurs-pompiers, soit 11 700 hommes et femmes, le Service de santé et de secours médical (SSSM) regroupe :

- 4 500 médecins
- 560 pharmaciens
- 210 psychologues.
- 6 300 infirmiers
- 300 vétérinaires

→ **95% d'entre eux sont des sapeurs-pompiers volontaires** qui exercent leur activité de sapeurs-pompiers en plus de leur vie professionnelle et familiale.

→ **4,5% sont des sapeurs-pompiers professionnels**, fonctionnaires territoriaux des établissements publics que sont les SDIS (services départementaux d'incendie et de secours).

Parmi eux, des spécialistes du secours en montagne, en milieux périlleux, en milieux aquatiques, en spéléologie, en médecine de catastrophe...

Et dans le Gard ? Le SSSM regroupe :

- 75 médecins
 - 95 infirmiers
 - 7 pharmaciens
 - 5 vétérinaires
 - 4 psychologues
- dont
- 2 médecins et 1 infirmier membres du *groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux* ;
 - 3 médecins spécialisés en *médecine subaquatique* ;
 - 13 médecins, 1 pharmacien et 4 infirmiers spécialisés en *médecine de catastrophe*.

Leurs missions

Les médecins sapeurs-pompiers assurent le renfort médical des interventions réalisées par les sapeurs-pompiers, réalisent les visites professionnelles et d'aptitude des sapeurs-pompiers, surveillent leur condition physique, participent à leur formation. Ils conseillent en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS).

Les infirmiers sapeurs-pompiers apportent un renfort aux secouristes lors des interventions, et constituent, dans les cas graves, le relais dans l'attente de la médicalisation assurée par un médecin. Ils interviennent seuls (en application de protocoles de soins d'urgence signé du médecin chef), ou en binôme avec un médecin sapeur-pompier. Ils assistent aussi les médecins dans les missions d'aptitude et de suivi de la condition physique des sapeurs-pompiers.

Les pharmaciens sapeurs-pompiers assurent le contrôle de l'hygiène, le contrôle et la maintenance de matériels biomédicaux et de secourisme, le contrôle et la surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service d'incendie et de secours. Ils participent aussi aux missions de prévision, de prévention et aux interventions dans les domaines de risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens ou l'environnement.

Les vétérinaires sapeurs-pompiers assurent les opérations effectuées par les services d'incendie et de secours impliquant des animaux ou concernant les chaînes alimentaires.

Présentation des Journées « Secours Santé »

Les Journées scientifiques européennes du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers sont nées en 2006 de la volonté de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) d'offrir aux membres du SSSM et à tous les praticiens de l'urgence, la possibilité d'actualiser leurs connaissances médicales et opérationnelles et d'échanger sur leurs pratiques respectives en termes de médecine d'urgence, médecine professionnelle, médecine de catastrophe, médecine préventive...

Biannuelles, elles représentent :

- 3 jours de conférences, animées par des praticiens et des universitaires reconnus ;
- des ateliers pratiques et thématiques ;
- une exposition des matériels et des savoir-faire, présentant les dernières innovations en matière de médecine d'urgence et de soins.

Elles rassemblent :

- Près de 500 participants : médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, psychologues de sapeurs-pompiers, mais aussi partenaires de l'urgence (SAMU, praticiens libéraux ou hospitaliers...), français et étrangers.
- une quarantaine de conférenciers renommés, sélectionnés par un comité scientifique.
- une quarantaine d'exposant ;
- et des dizaines de sapeurs-pompiers, chargés de l'organisation bénévole de ces Journées !

En pratique

Contact presse

FNSPF : Marie-Hélène CHALS : 06 24 89 50 76 / mh.chals@pompiers.fr
Sdis 30 : Lt-colonel Sébastien PALETTI : 06 22 50 46 79 / s.paletti@sdis30.fr

Déroulement

Du mercredi 22 avril - 14h au vendredi 24 avril – 16h
Pont du Gard (30) - Accès libre et gratuit

Conférence de presse : jeudi 23 avril, 16h, Pont du Gard

Inscriptions auprès de :

Sdis 30: Lt-colonel Sébastien PALETTI : 06 22 50 46 79 / s.paletti@sdis30.fr
FNSPF : Marie-Hélène CHALS : 06 24 89 50 76 / mh.chals@pompiers.fr

Site : Pont du Gard, La Bégude,
400 Route du Pont du Gard 30210
Vers-Pont-du-Gard
<http://www.pontdugard.fr/>



ANNEXES

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Devenir sapeur-pompier, c'est entrer à la fois dans une unité opérationnelle (centre de secours, Sdis) et dans un réseau associatif (amicale, Union...). L'un et l'autre sont indissociables, d'une manière totalement originale et propre à notre corporation.



La Fédération est le chef d'orchestre du réseau associatif des sapeurs-pompiers, la gardienne des principes qui fondent leur communauté, le lieu de leur expression démocratique et leur porte-parole le plus efficace et le plus légitime

La représentation de tous les sapeurs-pompiers

La Fédération est une association de loi 1901 organisée selon des principes de laïcité, d'humanisme, de libre expression et de représentation démocratique. Elle est la seule structure à rassembler la quasi-totalité des 240 000 sapeurs-pompiers civils, sans distinction de catégorie (professionnel, volontaire, ancien, JSP, personnel administratif...) ou de grade (de l'homme du rang à l'officier).

Un rôle politique fort

La Fédération est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (en particulier le ministère de l'Intérieur) pour la mise au point des textes législatifs et réglementaires régissant l'activité et l'organisation des sapeurs-pompiers, mais aussi pour toutes les questions qui concernent les secours et la sécurité de la population. Elle a ainsi permis d'obtenir ces dernières années des avancées majeures, telles que la reconnaissance du caractère dangereux des missions et l'amélioration de la protection sociale de tous les SP ; la réforme de l'organisation du secours à personnes, l'Engagement national pour le Volontariat de sapeurs-pompiers.

Des missions essentielles

Elle veille aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers de France et assure la défense de leurs droits tant auprès des pouvoirs publics qu'en justice.

Elle contribue à définir et promouvoir l'image des sapeurs-pompiers auprès du public, des élus, des institutions, des associations...

La FNSPF coordonne également l'ensemble des actions associatives des sapeurs-pompiers de France : entraide sociale, formation des Jeunes sapeurs-pompiers, compétitions sportives...

Elle sensibilise le grand public à la culture de sécurité civile, en promouvant l'engagement citoyen, la prévention des risques de la vie courante...

www.pompiers.fr

Contact presse :

Marie-Hélène CHALS

Tél. : 01 49 23 66 43 / 06 24 89 50 76

E.mail : mh.chals@pompiers.fr

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard

D'une superficie de **5848 km²** pour **735 000 habitants**, le **département du Gard** est typiquement méditerranéen par ses paysages et ses modes de vie.

Bénéficiant de plus de 2 500 heures de soleil par an, il dispose de 23 kilomètres de côte, 2170 km² de surface de forêt et son altitude varie de **0 à 1567 mètres**.

De la mer à la montagne en passant par la Camargue et les garrigues, ce département présente une variété extraordinaire de centres d'intérêts, rehaussés par un patrimoine historique et culturel exceptionnel de 550 monuments classés

Il cumule de **nombreux risques** :

- naturels : feux de forêts, inondations, en particulier,
- technologiques, chimiques ou radiologiques, avec de nombreux sites classés à risque, sites Seveso,
- transports routiers (deux autoroutes), ferroviaires (TGV) et fluviaux, aéroport international,
- culturels : férias d'Alès et de Nîmes, rassemblements de Santa Cruz notamment...
- touristiques : 4,5 millions de visiteurs par an.



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard est un établissement public administratif autonome, chargé au niveau départemental des missions de sécurité civile.

Il est administré par un conseil d'administration composé de 22 membres (14 conseillers départementaux et 8 représentants des communes). Son président est responsable de la gestion administrative et financière de l'établissement.

Le Préfet est quant à lui le garant de l'organisation et de la réponse opérationnelle du service.

Les missions du SDIS sont les suivantes :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Le SDIS est composé de 30 centres de secours dont 5 centres de secours principaux.

Son Etat-major est composé de 3 groupements territoriaux, 9 groupements fonctionnels et du Service de Santé et de Secours Médical. Le Colonel Christian Simonet en est le Directeur Départemental.

Quelques chiffres :

- 30 centres de secours,
- 650 sapeurs-pompiers professionnels,
- 2700 sapeurs-pompiers volontaires
- 165 personnels administratifs et techniques
- dont Effectifs SSSM : 75 médecins/95 infirmiers/7 pharmaciens/5 vétérinaires/4 psychologues.
- 51 600 interventions réalisées en 2014, soit 141 interventions quotidiennes, 1 toutes les 10 mn.
- dans le département du Gard, une intervention de secours à personne dure en moyenne 1h19.

Contact presse : Lt-colonel Sébastien Paletti

06 22 50 46 79 - s.paletti@sdis30.fr - communication@sdis30.fr -  [@pompierdugard](https://twitter.com/pompierdugard)

Retrouvez le Hors-série du **Sapeurs-pompiers de France** « Secours santé » sur pompiers.fr !

